



DEMANDE D'INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Renouvellement CAC

Rappel : le CAC est valable 4 ans, la participation à une formation continue est donc nécessaire pour le conserver.

Date et lieu : le 5 novembre 2023 au stand d'Ancenis (horaires précisés après inscription).

Encadrement : Christophe BOUDINE – BFE1/CQP et Franck-Eric ODOUX – BFI

Nombre de places disponibles : 10 stagiaires maximum.

Objectifs de la formation :

- ✓ Assurer la sécurité sur un pas de tir.
- ✓ Gérer les incidents de tir en sécurité.
- ✓ Diriger des tirs contrôlés en sécurité.

Le tout selon les directives fédérales.

Cadre de la formation :

Cette action est destinée prioritairement aux personnes devant renouveler leur CAC, mais aussi aux titulaires du BFA et BFI. Cette formation ne certifie pas un diplôme spécifique, toutefois, une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de votre participation et votre certificat et/ou diplôme sera renouvelé pour une durée de 4 ans.

Matériel nécessaire à la formation :

- ✓ Arme à feu lr.22 ou 38 ou 9 mm (pas d'autres calibres).
- ✓ Cible 25 m et munitions manufacturées adaptées à votre arme (prêt d'arme possible au club).
- ✓ Passeport formateur fédéral.

Date limite d'inscription : avant le 28 octobre 2023

Nom :	Prénom :
Club :	n° de licence :
Date de naissance : / /	Catégorie d'âge :
Je suis en situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Tél :	mail :
Adresse :	
Cible couleur détenue :	Discipline principale :
Niveau de compétition : <input type="checkbox"/> Loisir <input type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> National	

La Ligue se réserve le droit de modifier la date du module selon les besoins du calendrier sportif.
Le cas échéant, les stagiaires seront avertis dans les meilleurs délais.

